

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE

**Le dimanche 30 janvier 2022
À la MJC Montplaisir à Lyon**

Liste des présents :

1 / Lecture des statuts et objets de l'association

2/ Compte-rendu des activités de 2021

- 6^{ème} Rassemblement des dramathérapeutes et professionnels utilisant les arts scéniques à des fins thérapeutiques, sociales et éducatives en visioconférence sur le thème « L'enfermé.e, de l'inaccessible à la liberté ? » ;
- Premier Festival de Dramathérapie à Feuilla ;
- Le stage expérientiel avec Rui Fratti en octobre sur la technique de l'Arc en Ciel du Désir au Théâtre de l'Opprimé ;
- EFD : présentation de Barbara Lau des activités de l'EFD : colloque annuel reporté ;
- Mise à jour du site internet et annuaire ;
- Mise à jour de la Charte Éthique présentée ce jour.

3/ Activité générale de l'association

- Réunion du bureau une fois par mois ;
- Alimentation de la page FB « Association internationale francophone de dramathérapie » ;
- Rédaction d'une newsletter reprenant les informations transmises par l'ensemble de notre réseau ;
- Préparation du rassemblement 2022 ;
- Gestion de la boîte mail (réponse aux questions générales, formations, demande de stage, demande de prise en soin...) ;
- Gestion des adhésions de la plateforme HelloAsso ;
- Gestion et mise à jour du site internet ;
- Stage annuel : proposition, intérêt des adhérents ;

- Formation continue avec des représentant.es ayant plus de 30 ans d'expérience dans les méthodes de dramathérapie (21 heures de formation pratique) ;
- Mise à disposition d'un annuaire des dramathérapeutes en lien avec la Charte Éthique ;
- Mise à disposition d'articles en ligne pour les adhérent.es de l'association
- EFD : la France organise en mai l'accueil ;
- Activités du Comité éthique.

4/ Comité éthique et évolution de la Charte Étique

Lors de l'AG de l'an dernier, nous avons validé la création du comité éthique.

Comité éthique : forme et composition proposées par le Bureau :

- min 3 personnes ou 5 personnes ou 7 (hors membres du Bureau)
- validé par le Bureau. Celui-ci peut saisir le comité sur une question particulière
- renouvelé tous les ans
- peut être contacté par mail, via une adresse différente de l'AND afin de maintenir la confidentialité (adresse qui sera créée dans les prochaines semaines).

Pour rappel, tous les adhérents peuvent porter auprès du comité une affaire de son ressort (c'est-à-dire que cela doit concerner un point inscrit dans la Charte) et le charger d'examiner ce dossier. De même le comité peut demander à examiner un dossier.

Rappel des missions du Comité :

Le comité éthique a pour mission de mettre à jour la charte

Cette Charte propose un ensemble d'éléments qui explicitent les modalités propres à la dramathérapie et le cadre éthique adapté à ce titre. Elle concerne les pratiques thérapeutiques d'accompagnement mais également les activités de recherche et d'enseignement.

La Charte a pour buts :

- d'être un cadre adopté par les professionnel-le-s qui figurent dans l'annuaire de l'A.N.D. et reconnu par les adhérent-e-s de l'association,

Cette charte devra être signée par tous les professionnels qui souhaitent figurer dans l'annuaire, elle garantit donc, pour ces professionnels, le respect des critères mentionnés dans la Charte. Il s'agit d'un engagement basé sur la confiance, comme nos valeurs partagées nous le permettent depuis la création de cette association. Il ne s'agit en aucun cas d'une accréditation de notre part.

- d'informer le public, les étudiant-e-s et les partenaires professionnel-le-s qui s'intéressent à la dramathérapie ou souhaitent y recourir.

Évolution de la Charte :

- Mise à jour de certains points

- Mise à jour quand aux relations duelles et du cadre relationnel à poser en conséquence (échange avec la personne pour déconstruire et construire le nouveau cadre relationnel)

Information aux patients de travaux de recherche (exemple présentation du cas lors de conférence)

- Question sur le contact physique (consentement, explication, cadre...).

- Questionnement en cours : La charte doit elle évoluer de manière permanente, ou être révisée tous les 2/3 ou rester stable ? Evoluer vers un code de déontologie ?....

5/ Bilan comptable

DEPENSES		RECETTES	
Rassemblement	0,00 €	rassemblement janvier	0 €
stage Rui FRATI	3 545,37 €	stage Rui FRATI	4 500,00 €
Frais bancaire	0,92 €	Adhésions 2021	1 410,00 €
assurance MAIF	113,65 €	dons 2021	15,00 €
adhésions EFD	80,00 €		
adhésions FFAT	180,00 €		
total des dépenses 2021	3 919,94 €	total des recettes 2021	5 925,00 €
TOTAL	2 005,06 €		

6/ Approbation des comptes

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Questions :

Il nous a été demandé le détail des dépenses engagées envers **Renée E.** : billets d'avion et frais de préparation du stage que Renée a conservés sur notre acompte. Nous avons obtenu les justificatifs de dépenses liées au temps de préparation et d'annulation ainsi que des frais bancaires engagés.

7/ Projets 2022

- Poursuite du travail du Comité ;
- Mise à jour de l'annuaire ;
- Travail du Comité de traduction d'articles étrangers sur la dramathérapie à intégrer au site internet. Nouvel appel à candidatures lancé pour ce comité ;

- Organisation du stage : proposition pour stage : Comedia dell Arte, mascothérapie...

8/ Vie du SFAT

En tant qu'adhérente du SFAT (Syndicat Français des Art-Thérapeutes) l'AND transmet à ses adhérent.es des informations concernant celui-ci.

Il a été constitué le 7 novembre 2020. Le conseil est composé de 10 postes et le Bureau de 4 postes. J'y tiens moi-même en tant que Trésorière adjointe.

Ce syndicat a pour objet : l'étude et la défense des droits et des intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels de ses adhérents arts-thérapeutes.

Le syndicat conserve la procédure d'accréditation afin de continuer à proposer un cadre de référence qui tracera, avec encore plus de précisions, les contours de notre identité professionnelle.

L'AND est membre associé, elle a donc le droit de vote aux Assemblées Générales qui élit notamment le Conseil Syndical.

En tant qu'adhérent à l'AND, vous êtes membres affiliés ce qui vous offre un accès aux séminaires, webinaires et colloques du SFAT à des tarifs réduits, ainsi qu'un avantage de cotisation au syndicat (40 euros au lieu de 80 euros). Les adhésions au SFAT sont ouvertes. Je vous invite vraiment à participer à cette dynamique collective particulièrement précieuse en ces temps de crise.

Groupes régionaux d'arts-thérapeutes

Ces groupes sont encadrés par des référents régionaux, membres professionnels accrédités du syndicat ou justifiant d'au moins deux années d'exercice. Ce ne sont pas des espaces de co-vision ni de supervision mais ils permettent un échange convivial et un partage de points de vue autour des thématiques suivantes :

- **Reconnaissance professionnelle**
- **Supervision**
- **Recherche évaluation**

On organise également des commissions de travail sur ces différents thèmes qui produisent des documents utiles pour la profession. Elles travaillent en ce moment sur l'actualisation de la fiche métier des arts-thérapeutes et sur le recensement des outils d'évaluation.

➔ Appel à contribution pour le Colloque du SFAT sur le thème « Corps présents, corps absents en AT » : répondre avant le 15 février 2022. Proposition d'un exposé de 30 min ou atelier expérientiel 24 et 25 juin 2022.

10/ Questions diverses

- « Y-a-t-il des personnes qui n'ont pas pu venir pour cause de non pass sanitaire valide ? »

Réponse : Environ 8 personnes, 5 pour cause de Covid et un intervenant pour vol annulé.

Ce même membre évoque la possibilité de réaliser le rassemblement dans un lieu privé.

- « serait-il possible de faire le prochain congrès en hybride ? » (présentiel plus vidéo)

Non, trop de gestion technique et éthique (enregistrement et droit à l'image par exemple).

- « pour être membre de l'AND, faut-il être art-thérapeute et inscrit à la SFAT ? »

Non, CF partie 8 de ce compte rendu

- « Pourquoi pas de tarif réduit/étudiant ? »

Rappel du prix du congrès (60 euros pour 2 journées). Uniquement des intervenants bénévoles, d'où un rassemblement très peu cher, même comparé à d'autres journées du même type

- « L'AND a-t-elle vocation de soutien aux étudiants ? »

Oui, elle diffuse demande de stage, projet de recherche...

- « changer la période de l'année du rassemblement ? »

Avantage que la salle soit disponible, hôtels/salle peu chère

(et ça contrecarre le Blue Monday)

- « Pourquoi le rassemblement est ouvert à tous ? »

Positionnement inclusif, ouvert de l'association

- Question sur la communication de l'AND, et de la l'éventualité d'une plus grande visibilité. Comment accède-t-on à la page Facebook ?

Rappel sur la page Facebook (il faut être invité par un des membres du groupe de la page), et du fonctionnement de la newsletter qui transmet uniquement les informations des membres de l'association. Par ailleurs il existe une page LinkedIn.

- « Est-ce que des personnes morales peuvent adhérer à l'AND ? »

oui

11 / Élection des membres du bureau pour un mandat d'un an

L'ensemble du bureau actuel est démissionnaire. Un membre ne souhaite pas se représenter, Elsa Commergnat secrétaire adjointe.

Lecture de la lettre d'Elsa.

Se représentent : Fabienne D, Viviane S, Anne-Marie PC, Barba Lau, Régis Bernadet

Nouvelle candidature : Émilie Dieudonné

Sont élus au bureau :

- Fabienne Daude
- Anne-Marie Perez
- Viviane Seron
- Régis Bernadet
- Barbara Lau
- Emilie Dieudonné

Élection à l'unanimité

12/ Répartition des postes parmi les membres du bureau :

- Viviane Seron - Présidente
- Barbara Lau – Vice-Présidente
- Anne-Marie Perez – Trésorière
- Fabienne Daude - Trésorière adjointe
- Régis Bernadet : Secrétaire
- Emilie Dieudonné – secrétaire adjointe

Fin de l'assemblée générale annuelle ordinaire.

Le 30 janvier 2022

La présidente, Viviane Seron



Le secrétaire de séance, Régis Bernadet

